LE TEMPS

Le conseiller exécutif bernois Pierre Alain Schnegg.
© Thomas Delley/KEYSTONE

4 minutes de lecture

Berne **Finances publiques**

Michel Guillaume

Publié mardi 30 avril 2019 à 19:44, modifié mardi 30 avril 2019 à 19:46.

Le test bernois qu'attend toute la Suisse

Abaisser ou rehausser les standards de l'aide sociale? Le peuple bernois peut choisir entre ces deux options le 19 mai prochain

C'est une votation cantonale, mais sur laquelle la Suisse entière a les yeux rivés. Le 19 mai prochain, le peuple est pour la première fois appelé à se prononcer sur le niveau de l'aide sociale. Mieux: il peut choisir entre deux projets. Le premier, celui du Grand Conseil à majorité bourgeoise, brise un tabou en réduisant le forfait d'entretien fixé par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Le second, soutenu par le centre gauche, respecte ces tarifs et augmente même les prestations pour les chômeurs de plus de 55 ans en fin de droits.

En Suisse alémanique, plusieurs parlements cantonaux n'attendent que le test bernois pour remettre en cause les standards de la CSIAS. Dans ce canton charnière à la frontière des langues, l'issue du scrutin reste très ouverte. Une seule chose paraît sûre: elle débouchera sur un grand fossé ville-campagne.

A Berne, ville fermement tenue par une imposante majorité rose-verte, un récent débat organisé par le Forum politique a révélé une forte opposition au projet défendu par le directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale, Pierre Alain Schnegg: 89% de non lors d'un vote consultatif du public! Mais le résultat aurait été tout différent à l'issue d'un débat à Reconvilier dans le Jura bernois, où le conseiller exécutif était opposé au socialiste biennois Cédric Némitz.

«L'aide sociale doit rester temporaire»

Sur les réseaux sociaux, où les opposants au projet du Grand Conseil sont très présents, les commentaires sont très émotionnels: «honteux, irrationnel, mauvais». Ces épithètes contrastent avec le discours sobre de Pierre Alain Schnegg. Le magistrat UDC, beaucoup moins charismatique qu'un Christoph Blocher ou qu'un Oskar Freysinger, se contente de dérouler son principal message. «L'aide sociale ne doit pas devenir un revenu brut inconditionnel, que le peuple suisse a par ailleurs largement refusé», résume-t-il.

AIDE SOCIALE

Le gouvernement et le parlement bernois ont mis beaucoup de temps pour accoucher d'un projet concret, car tout est parti d'une motion UDC approuvée par le parlement en 2013 déjà. Lorsque la majorité au Conseil exécutif bernois a basculé grâce à son élection, Pierre Alain Schnegg a pris le taureau par les cornes avant que le parlement ne revoie à la baisse sa première proposition: il a rogné le forfait d'entretien de 8%, soit de 977 à 907 francs par mois. S'ils restent passifs, les jeunes de moins de 25 ans peuvent être privés de 15% du forfait, voire de 30% s'ils ne suivent pas de formation et ne parlent pas un tant soit peu une langue nationale. Le canton économisera ainsi entre 8 et 19 millions de francs.

Lire aussi: Pierre Alain Schnegg, apôtre de l'austérité

«C'est le travail qui doit être récompensé»

«Le but n'est pourtant pas d'économiser de l'argent, mais bien de remettre les gens au travail», précise le directeur de la prévoyance

sociale. Selon celui-ci, le filet de l'aide sociale doit certes rester solide, mais pour une durée temporaire, qu'il chiffre «entre quelques mois et quelques années». «C'est le travail qui doit être récompensé», ajoute-t-il, ce qui n'est pas le cas actuellement à ses yeux. «A l'aide sociale, une famille de quatre personnes reçoit des prestations pour l'équivalent d'un salaire mensuel brut de 5 500 à 5 700 francs en tenant compte du logement et les primes d'assurance maladie.»

C'est une spécialité bernoise, un droit démocratique dont sont loin de disposer tous les cantons. Une coalition de centre gauche s'est formée et a réuni 16 000 signatures en faveur d'un «projet populaire», qui n'est pas comparable à un contre-projet au niveau fédéral.

En effet, cette option ne constitue pas une variante moins draconienne que le projet du Grand Conseil, mais elle améliore la situation actuelle. Elle respecte non seulement toutes les normes de la CSIAS, mais elle s'emploie aussi à rehausser les prestations destinées aux chômeurs de plus de 55 ans, de manière à éviter à ce qu'ils tombent dans la pauvreté. «Ce projet est plus durable, économique et social que celui du Grand Conseil», affirme Stéphane Beuchat, cosecrétaire général d'AvenirSocial, l'association des travailleurs sociaux.

Aide sociale ou aide à la survie?

Etonnamment, Pierre Alain Schnegg et ses détracteurs tiennent exactement le même discours sur l'importance de la qualification professionnelle et de l'insertion sur le marché du travail. Ils divergent en revanche sur un point fondamental: alors que le conseiller exécutif s'applique à souligner le caractère temporaire de l'aide sociale, la députée socialiste Margrit Junker Burkhard s'irrite de cette posture: «C'est une illusion de croire qu'on pourra réintégrer tout le monde dans le circuit du travail. Pour un quart d'entre eux, c'est impossible, car ils sont physiquement ou psychiquement atteints», relève-t-elle.

De son côté, Pierre Alain Schnegg comprend mal qu'on puisse le dépeindre comme un «fossoyeur de l'aide sociale ne faisant que la transformer en aide à la survie». Il définit le projet du Grand Conseil comme «un changement de perspectives» qui se traduira par des mesures constructives: «Tout ce qui dépasse les 10 millions d'économies sera réinvesti dans l'intégration», promet-il. Il a ainsi déjà inscrit un montant de 5 millions dans son budget. En collaboration avec une fondation, il compte ainsi notamment financer une vraie formation de trois à quatre ans à quelque 50 jeunes adultes. «Mes détracteurs se cantonnent dans une posture totalement idéologique», déplore-t-il.

Michel Guillaume
@mfguillaume

Correspondant au Palais fédéral